FAITES CE QUE JE DIS…



Si l'on se réfère aux déplacements motorisés de notre Président à l'occasion des grands débats locaux (une trentaine de motos, autos, camionnettes) et maintenant celui de notre sous-ministre à l'écologie, Emmanuelle Wargon, prise 40 km/h au-dessus de la vitesse autorisée (ramenée à 110 au lieu de 150 pour cause de …pollution de l'air), la transition écologique ne semble pas être au cœur des préoccupations de l' Exécutif.

Quand, plus est, on est Secrétaire d'État à l'Écologie et que l'on prodigue en continu des conseils pour réussir la transition énergétique, on a beau essayer de rattraper le coup en prétextant « *une erreur* » et avoir été « *pris dans l'urgence de l'agenda* » ça la fiche mal et laisse des traces. D'autant, comme l'affirme un des policiers qui a intercepté les contrevenants, que la limitation de vitesse était indiquée « *en gros sur tous les panneaux de signalisation et répétée en boucle à la radio*« . Soit qu' « ils » n'ont pas vu ces panneaux et « ils » sont alors de dangereux chauffards, soit qu' « ils » les ont vus et qu' « ils » se moquent de la qualité de l'air comme de l'an quarante (1)

A la lumière de ce mauvais exemple, tout porte à croire qu'il est plus aisé et important aux yeux de nos gouvernants de décréter de nouvelles taxes carbone qu'appliquer des consignes élémentaires de civisme écologique. Bon me direz-vous, ceci n'est que peccadille dans la conduite du pays. C'est vrai ! Mais les dérapages autour et au sein de l'exécutif sont de plus en plus nombreux. Après madame Wargon grisée par la vitesse, c'est madame Schiappa qui s'est laissée emporter dans un mélange des genres regrettable et cela ajoute aux affaires du quinquennat, passées ou en cours : Ferrand, Bayrou, Collomb, Hulot,

Benalla, Pénicaud, et j’en oublie sans doute.

Les gouvernements se suivent et immanquablement les affaires reprennent (une fatalité ?). Le mauvais exemple venant aussi d’en haut, rien de surprenant que le peuple « *pris dans l’urgence de ses revendications* » 😊 ne soit pas toujours exemplaire dans sa manière de manifester.

(1) L’intéressée aurait affirmé vouloir s’acquitter personnellement de l’amende. On n’en attend pas moins de sa part. L’info du règlement bientôt sur Tweeter ? 😊

Photo : https://www.legipermis.com/blog/wp-content/uploads/2016/11/grand-exces-de-vitesse-immobilisation-vehicule